

ARRÊTE DU MAIRE n° JUR-2024-004

**PORTANT NOMINATION D'UN REPRESENTANT
DE L'ORDONNATEUR A L'OCCASION DU
PROCES-VERBAL DE REMISE DE SERVICE
ENTRE REGISSEURS & CONCERNANT LA
REGIE DE RECETTES MEDIATHEQUE & CULTURE**

Le Maire de la commune de LAMBESC,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la décision n°JUR 2023-139 du 14 avril 2023 portant création de la régie de recettes Médiathèque et Culture ;

VU l'arrêté n°JUR-2024-001 du 08 janvier 2024 portant dernier arrêté de nomination d'un régisseur, d'un mandataire suppléant et de mandataires concernant la régie de recettes Médiathèque et Culture ;

CONSIDÉRANT que Madame Marie JULLAN, précédent régisseur sur cette régie de recettes ne fait plus partie des effectifs de la Collectivité,

CONSIDERANT que si la remise de service intervient en l'absence du régisseur sortant et que celui-ci n'a pas désigné de mandataire, il convient qu'elle est lieu en présence de l'ordonnateur ou de son représentant qui contresigne le procès-verbal,

ARRETE

Article 1 : Madame Julie MONNEROT-DUMAINE épouse MARCHAIS née le 02 mai 1972 à BOURG-LA-REINE (92) est désignée comme ma représentante et habilitée par moi pour signer le procès-verbal de remise de service concernant la régie de recettes « Médiathèque & Culture ».

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 3 : Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la Mairie dont ampliation est adressée à Monsieur le Sous-Préfet d'Arrondissement d'Aix-en-Provence, Monsieur le Trésorier Principal et notifié aux intéressés.

Fait à Lambesc, le 31 janvier 2024



Bernard RAMOND,

Maire de Lambesc

Signature de Mme Julie MARCHAIS

